



COMMUNE  
DE  
CONCISE

Réf : 17047

Concise, septembre 2024

AVIS A LA POPULATION

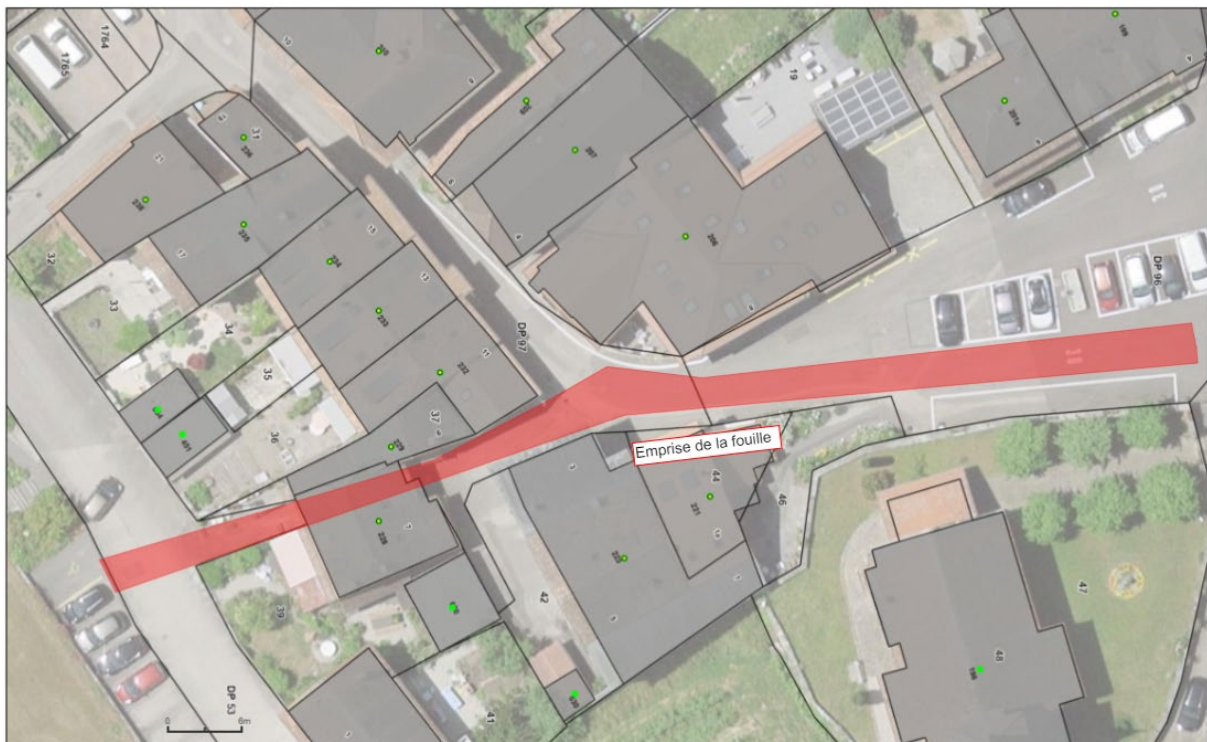
## Travaux de séparatif dans le quartier de La Rive

Madame, Monsieur,

Conformément aux règles en vigueur, la Municipalité de Concise poursuit les travaux nécessaires pour la mise en place d'un séparatif sur le territoire communal, partout où cela est possible.

Dans cette perspective, le printemps passé, le Conseil communal a accordé un crédit à la Municipalité pour la mise en séparatif des conduites reliant la place de l'Eglise jusqu'au *Chaffard*.

Cela nécessite la réalisation d'une fouille, le remplacement de certains tuyaux existants ainsi que l'installation d'un collecteur d'eau clair (EC).



De tels travaux ne vont pas sans quelques perturbations pour les riverains, que la Municipalité et les entreprises mandatées essaient de minimiser au maximum.

La durée du chantier devrait s'étendre **entre le 30 septembre et la fin de l'année 2024**. La circulation sur la route ne sera pas interdite mais des fermetures temporaires sont susceptibles de se produire. Des places de stationnement seront supprimées pendant la durée des travaux.

Pendant la période des travaux, l'accès en véhicule entre *la route de l'Église et la Rive* ne sera plus possible. Le virage sera fermé, et les riverains devront emprunter un autre itinéraire pour rejoindre ces deux rues. Par ailleurs, le passage piétonnier sous l'immeuble sera également fermé.

Nous vous remercions de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera installée sur place ainsi qu'aux instructions du personnel présent sur place.

En cas de question complémentaire, M. Samuel Dyens, Vice-Syndic et Municipal en charge, demeure à votre disposition pour tout complément que vous pourriez désirer ([samuel.dyens@concise.ch](mailto:samuel.dyens@concise.ch) – tél. 079 210 74 44).

Nous tenons à, d'ores et déjà, vous présenter nos excuses pour les désagréments que ces travaux pourraient vous occasionner.

Tout en vous remerciant de votre compréhension, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

**Le Syndic :**



**Claude Jäggi**



**Le Secrétaire :**



**Marc-André Burdet**